

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 30 octobre 2015

Ce document est susceptible de modification par les élus. Celles-ci figureront sur le PV suivant.

L'an deux mil quinze, le trente octobre à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune d'Exireuil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Exireuil, sous la présidence de Monsieur BILLEROT Jérôme, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 16 (*Mme BIZARD Mélanie ayant donné pouvoir à Mme ROUSSEAU VIDRINE Marie-Laure et M. BURON Lionel ayant donné pouvoir à M. FOURNIER Daniel*)

"Pour" : 16 "Contre" : 0 Abstention : 0

Date de la convocation : 22 octobre 2015

Présents : BILLEROT Jérôme, ROUX Michel, BONNEAU Élisabeth, CHAUVET Lucette, DOMINEAU Samuel, DUPUIS Christian, FOURNIER Daniel, GAUTIER Patrick, GIROUX MOUILLET Céline, LEYMARIE Nathalie, PAPET Marie-Claude, ROUSSEAU VIDRINE Marie-Laure, SOYER Yves TROUVE Claude.

Excusée : VIVIER Sylvie, BIZARD Mélanie, BURON Lionel, MOREL Maxime, MORISSET Jézabelle.

Secrétaire de séance : CHAUVET Lucette

Le procès-verbal du 25 septembre 2015 est adopté à l'unanimité.

Délibérations

2015-10-01 : Travaux d'aménagement de la rue du Treuil et du lieudit « Les Gas Charbonniers » - Avenant au marché

Monsieur le maire présente au conseil municipal une proposition d'avenant au marché de travaux de la rue du Treuil et du lieudit « Les Gas Charbonniers » :

- pour la rue du Treuil : + 2 996,50€ HT
- pour Les Gas Charbonniers : + 15 429,95€ HT

soit un avenant de 18 426,45€ HT sur un marché total de 172 350,25€ HT (détail joint en annexe).

Cet avenant est dû à des travaux supplémentaires, à la demande de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de valider cet avenant pour les travaux détaillés en annexe pour les montants ci-dessus mentionnés ;
- d'autoriser monsieur le maire à signer le document tel qu'il est annexé à la présente délibération.

2015-10-02 : Travaux « impasse du Coteau et création éventuelle d'un lotissement » - Étude complémentaire

Monsieur le maire présente au conseil municipal un devis pour une étude complémentaire.

En effet, pour permettre au cabinet « Hydraulique environnement » de travailler sur le projet, il faut connaître la quantité d'eau à recueillir sur le terrain privé de la commune.

Aussi, il faut effectuer une étude géotechnique (sondages du sol), non prévue initialement.

L'entreprise Géotechnique SAS située à Avignon (84), vient de transmettre une proposition d'étude (avec variante et option).

Après discussion avec l'entreprise, monsieur le maire propose de retenir la variante à 1 825€ HT (soit 2 190€ TTC).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de valider cette proposition pour la variante à 1 825€ HT ;

- d'autoriser monsieur le maire à signer la proposition telle qu'elle est annexée à présente délibération.

2015-10-03 : Travaux « impasse du Coteau et création éventuelle d'un lotissement » - Relevé complémentaire

Monsieur le maire présente au conseil municipal un devis pour un relevé complémentaire.

En effet, pour permettre aux différents cabinets de travailler sur le projet, il est nécessaire d'étendre le relevé topographique initialement demandé à l'entreprise « Juste Mesure » de Frontenay-Rohan-Rohan (79).

Aussi, il faut effectuer un relevé complémentaire pour la zone allant de l'impasse du Coteau (au niveau de la résidence Ammonite) à la cité du Grand Pré, non prévue initialement.

L'entreprise « Juste Mesure » vient de transmettre une proposition qui s'élève à 1 380€ HT (soit 1 656€ TTC).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de valider cette proposition pour un montant de 1 380€ HT ;
- d'autoriser monsieur le maire à signer ce devis.

Divers

- **Plan d'entretien communal** : présentation par un agent de la FREDON du plan d'entretien communal. A compter du 1^{er} janvier 2017, la commune n'aura plus le droit d'utiliser des produits phytosanitaires. L'échéance étant proche, la commune a donc commencé à s'organiser en effectuant un état des lieux (voirie, espaces verts, chemins) et un programme d'entretien.

- **Commission environnement et cadre de vie** : validation des propositions de la commission afin d'améliorer visuellement certains sites et/ou de faciliter l'entretien par les agents communaux.

- **Commission communication** : édition la semaine prochaine d'un Echo du Puits (pour l'ensemble des habitants) et d'un bulletin APS (pour les parents d'élèves).

- **Contes en chemin** : les élus souhaitent se porter candidat pour une manifestation sur la saison prochaine.

- **Bilan financier du PLU** : reste 23 057€ à charge de la commune.

Exireuil, le 2 novembre 2015
Jérôme BILLEROT, maire

